



## ADJOINT AU RESPONSABLE TECHNIQUE DE L'EXPLOITATION AUDIOVISUELLE À LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION DU SÉNAT

RÉFÉRENCE À PRÉCISER DANS TOUTE CANDIDATURE : COM-AUDIOV-2023

**Libellé du poste** : Adjoint au responsable technique de l'exploitation audiovisuelle

**Type de contrat** : Contrat de droit public à durée déterminée d'un an susceptible d'être renouvelé en contrat à durée indéterminée

**Date de recrutement souhaitée** : À partir du 1<sup>er</sup> mai 2023

**Rémunération mensuelle nette** : À partir de 3 700 €

**Lieu** : Administration du Sénat – Paris VI<sup>ème</sup> – Direction de la Communication

### Contexte :

La direction de la Communication est notamment chargée des relations avec les médias et la presse. Elle assure la gestion des événements organisés au Sénat et dans le Jardin du Luxembourg. Elle participe à la diffusion des informations portant sur l'organisation, le rôle et les travaux du Sénat. À ce titre, elle gère les sites internet et intranet et assure, conjointement avec la direction des Systèmes d'Information, leur conception et leurs évolutions. Elle est également chargée de l'exploitation, de la maintenance et du développement des moyens audiovisuels.

### Missions et activités :

Sous l'autorité de la directrice de la Communication et du responsable de la division de la gestion des moyens et des ressources, la cellule audiovisuelle (un responsable et trois adjoints) est chargée à titre principal :

- de concevoir, renouveler et gérer le complexe audiovisuel du Sénat et d'en piloter l'exploitation (captations, sonorisations, visioconférences, vidéo-projections...);
- de conseiller la direction sur les moyens techniques appropriés aux opérations qu'elle met en œuvre.

Cette activité s'exerce dans le contexte du développement en cours du complexe audiovisuel du Sénat et d'importantes opérations de renouvellement de son parc d'équipements audiovisuels, à court et moyen terme.

Pour la bonne exécution de leurs missions, le responsable technique de l'exploitation audiovisuelle et ses adjoints assurent ensemble une présence continue au Sénat, aux heures habituelles de service et éventuellement à des horaires atypiques selon les nécessités liées à l'activité institutionnelle.

### I. CRÉER, RENOUVELER, DÉVELOPPER ET GÉRER LES INSTALLATIONS AUDIOVISUELLES

- Réaliser l'ingénierie des installations, de type « *broadcast* » et de type audiovisuel ou multimédia ;
- Gérer l'exploitation des installations (évaluation de la charge de travail hebdomadaire et planification de l'utilisation des moyens disponibles en fonction des demandes) ;
- Anticiper et préparer les adaptations et renouvellements des installations, mettre en œuvre ces opérations ;
- Assurer une veille technologique dans le domaine ;
- Former les prestataires extérieurs à l'utilisation des installations et aux nouvelles méthodes requises.

### II. METTRE EN OEUVRE LES PROJETS AUDIOVISUELS ET ENCADRER LES PRESTATAIRES

- Conseiller la direction de la Communication sur la faisabilité des projets et dans le choix des prestataires extérieurs ;
- Concevoir les projets au plan technique, mettre au point les cahiers des charges correspondants ;
- Planifier, coordonner et encadrer les travaux (exploitation ou maintenance) des prestataires extérieurs, assurer l'interface entre ces prestataires et l'administration du Sénat ;
- Assurer le suivi technique et financier des projets.

### III. ASSURER UNE INTERFACE AVEC LA CHAÎNE PUBLIC SÉNAT, LES AUTRES CHAÎNES DE TÉLÉVISION ET LES SOCIÉTÉS DE PRODUCTION

- Fournir aux chaînes de télévision, dont Public Sénat, et aux sociétés de production intéressées les images issues des productions audiovisuelles du Sénat ;
- Gérer la diffusion de ces productions sur le site internet du Sénat (directs et vidéos à la demande) et au moyen des liaisons SERTE.

*Les domaines de compétence sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins de la direction.*

#### **Aptitudes requises :**

##### Savoirs

- Les techniques Broadcast/audiovisuelles (*niveau expertise*)
- Les techniques des réseaux informatiques et leurs mises en œuvre (*niveau maîtrise*)
- L'organisation géographique et administrative du Sénat (*niveau maîtrise*)
- Le fonctionnement des circuits électroniques (*niveau maîtrise*)
- Le fonctionnement des institutions (*niveau application*)
- Le code des marchés publics (*niveau application*)
- Le code de la propriété intellectuelle (*niveau application*)
- Le droit du travail et la convention collective des intermittents (*niveau application*)
- Le droit de l'audiovisuel (*niveau application*) La langue anglaise (*niveau maîtrise*)
- 

##### Savoir-faire

- Manier les outils informatiques professionnels (*niveau expertise*)
- Documenter les systèmes déployés (*niveau expertise*)
- Mesures et calculs sur les circuits électroniques (*niveau maîtrise*)
- Conduire des projets (*niveau application*)
- Identifier et gérer les priorités (*niveau application*)
- Animer une équipe ou un groupe de travail (*niveau application*)
- Rechercher et combiner les technologies « ad hoc » permettant de réaliser une prestation audiovisuelle (*niveau application*)
- Communiquer (*niveau application*)
- Rédiger des cahiers des charges (*niveau application*)
- Rendre compte (*niveau application*)
- Négocier (*niveau application*)
- 

##### Savoir-être

- Adaptabilité à des situations variées et à des interlocuteurs nombreux et divers
- Capacité d'écoute
- Aptitude à la pédagogie
- Sens de la diplomatie comme de la fermeté et de l'autorité, notamment dans les relations avec les prestataires
- Partage de l'information en temps utile
- Réactivité et esprit d'initiative
- Créativité
- Rigueur dans le suivi des dossiers
- Discrétion et réserve

#### **Diplôme et expérience souhaités :**

Ingénieur des systèmes et techniques de l'audiovisuel (minimum bac +2). Spécialisation dans la vidéo (domaine institutionnel et domaine *broadcast*).

Bases solides dans le domaine des signaux et médias audio/vidéo et IP et maîtrise des différents aspects d'une chaîne média.

Expérience de plusieurs années dans le secteur.

**Divers :**

- Temps de travail hebdomadaire de 40 heures avec jusqu'à 6 semaines d'allègements en sus des congés légaux
- Mutuelle, prévoyance
- Restauration sur place
- Comité d'œuvres sociales

**Contact :**

Merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation à Monsieur Philippe FABRE à l'adresse suivante : [p.fabre@senat.fr](mailto:p.fabre@senat.fr) en précisant la référence de l'offre d'emploi COM-AUDIOV-2023.